

- Edition Janvier 2023 -

Bulletin Municipal



# Le Pont-Chrétien - Chabenenet

Le Mot du Maire	» p. 1
Le conseil municipal	» p. 2
Commissions municipales	» p. 3
Projets à venir	» p. 4-5
Budget 2023	» p. 6
Décisions municipales	» p. 7
Elections	» p. 8
Un peu d'histoire	» p. 9 à 12
Rétrospective 2022	» p. 13 à 18
Messages aux Pontcabanois	» p. 19 à 21
Les entreprises de la commune	» p. 22
Des moulins... Oh p'tit pain	» p. 23
Le Groupe scolaire	» p. 24
Mot des associations	» p. 25 à 30
Etat civil	» p. 31
Renseignements pratiques	» p. 32





Ouvert du Lundi au Jeudi : 9h00 - 12h30 et 14h30 - 19h30  
Vendredi / Samedi : 9h00 - 19h30  
Dimanche : 9h - 12h

Rue des Remparts - 36800 SAINT-GAULTIER  
Tél. 02 54 47 16 16



12 Rue de la gare - 36200 Le Menoux  
metalleriebruno15@gmail.com  
Tél. : 02 54 60 08 57 Port. : 06 86 67 67 17



Entretien | Réparation | Toutes marques

L3A SERVICES AUTOS

ZAC Les Plantes - 36800 LE PONT-CHRÉTIEN

Tél. 02 54 25 17 76

l3aservicesautos@orange.fr



• Menuiserie Alu et PVC • Vérandas  
• Serrurerie • Fermetures

ZAC des plantes - 36800 LE PONT CHRÉTIEN

Tél : 02 54 24 13 45

Fax : 02 54 01 16 50

Email : luc.davier@wanadoo.fr



► L'assureur référent  
des professionnels  
et des particuliers

Franck VIVES, Agent général  
n° Orias 17 001 145 - www.orias.fr

Agence d'Argenton  
02 54 01 15 60  
Agence de La Souterraine  
05 55 63 29 30



Tél. 02 54 47 05 20

Commune de Stationnement des taxis : 36800 SAINT-GAULTIER et RIVARENNES - Agrément 36 22 155



Alpha - Laurent

POMPES FUNÈBRES  
CHAMBRE FUNÉRAIRE

Tél. 02 54 47 18 17

• Transport de corps avant et après mise en bière,  
• Organisation des obsèques,  
• Caveaux, monuments, gravures, contrats obsèques

N° ORIAS 13001 489 - N° Hab 2018-36-08

36800 SAINT-GAULTIER & RIVARENNES

Janvier 2023



## Le mot du Maire

Chères Pontcabanoises,  
Chers Pontcabanois,

La France est traversée depuis presque 3 années par de successives vagues pandémiques de la COVID. Ces vagues n'ont pas entaché l'enthousiasme de ceux qui veulent faire bouger notre village et je tiens à remercier toutes les associations pontcabanoises qui, malgré les effectifs de plus en plus difficiles à tenir, ont continué la formation sportive des plus jeunes ou ont maintenu et ont relancé plusieurs manifestations dont les plus emblématiques comme la Foire du Pont du 1er dimanche de novembre et le marché de Noël au château de Chabenet.

Nous ne pensions pas il y a encore un an, que viendraient s'ajouter à la pandémie, la guerre aux portes de l'Europe et l'inflation galopante qui en est l'un des symptômes.

Cette situation intervient au plus mauvais moment pour notre municipalité, le chantier du groupe scolaire est terminé, avec son lot de surprises, et nos capacités d'investissements sont tariées. Pour autant, l'équipe municipale tiendra sa promesse de ne pas augmenter les impôts fonciers. Les services publics municipaux seront maintenus et les augmentations, obligatoires pour la santé financière du village, seront contenues à l'inflation (dont les prix de l'énergie de plus de 40 %) et aux obligations réglementaires. Nous n'avons aucune vision claire des revenus des dotations de l'Etat en 2023, ni des compensations possibles qui pourraient intervenir. A l'heure des choix, il nous semble opportun de se séparer du foncier non stratégique pour la commune. Plusieurs biens seront donc mis en vente ou proposés à la location.

Le moment est complexe mais vous pourrez voir dans ce bulletin municipal que notre état d'esprit est toujours à l'action et à la solidarité entre tous.

### Au rayon des projets en 2023 nous lancerons :

- Le crématorium, qui sera en fonctionnement à partir de 2025, et qui permettra de nous désendetter d'environ 40 % grâce aux recettes afférentes à l'occupation du domaine public.
- Le club house de l'EPCC pour un meilleur accueil, de plain-pied et sécurisé, des équipes et en particulier des jeunes de l'école de football.
- Le remplacement du mobilier du restaurant scolaire, d'une partie de l'administration de la mairie et l'achat d'une autolaveuse, financés grâce au fond d'action rural (FAR) du département de l'Indre.
- L'occupation de l'ancienne école, avec la possible création d'un pôle paramédical communal, dont nous parlerons lors d'une grande réunion publique le 4 mars prochain, à 10 h 30, au Groupe scolaire Joséphine Baker.

Je voudrais aussi remercier les agents municipaux pour leur travail pour le village. Leur rôle est essentiel pour notre réussite collective.

L'ambiance générale du pays, le profond sentiment d'injustice des Français face à l'inflation, et en particulier aux revenus et au temps du travail mais aussi sur l'âge de la retraite, montrent également que nous devons être tous unis et bienveillants envers les autres. Je réitère également le besoin d'unité pour la défense des services publics, de l'éducation, de la santé et des transports qui maintiennent un sentiment d'égalité entre tous, indispensable dans nos ruralités.

Que 2023 soit une année d'unité et de paix, dans la fraternité et la laïcité.

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux et surtout vous souhaitons une bonne santé.

Guillaume Chaussemy

## Le Conseil Municipal

LE BUREAU MUNICIPAL		
<p><b>Guillaume Chaussemy</b>  <b>Maire du Pont-Chrétien-Chabenet</b>                      Vice-Président de la CDC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse [Sport, Loisirs, Jeunesse]</p> <p>44 ans                      Directeur Régional des Ventes en Générateurs d'Energies Renouvelables                      Le Pont d'en haut</p> 		
<p><b>Claudine Tissier</b>  <b>1<sup>ère</sup> Adjointe</b>                      Affaires Scolaires                      Vie Associative                      Communication</p> <p>54 ans                      Professeure                      Le Pont d'en Bas</p> 	<p><b>Patrick Brangier</b>  <b>2<sup>ème</sup> Adjoint</b>                      Restauration scolaire                      Voirie Bâtiments                      Sport Loisirs</p> <p>51 ans                      Ouvrier d'Usine                      Rue Nationale</p> 	<p><b>Evelyne Krim</b>  <b>3<sup>ème</sup> Adjointe</b>                      Social                      Fêtes Cérémonies                      Environnement</p> <p>66 ans                      Retraitée                      Rue George Sand</p> 
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX		
<p><b>Monique Bonnin</b></p> <p>65 ans                      Retraitée                      Rue George Sand</p> 	<p><b>Gilles Chailloux</b></p> <p>52 ans                      Electricien                      Chabenet</p> 	<p><b>Valérie Chanoinat</b></p> <p>56 ans                      Artisan coiffeuse                      Rue de l'Epoque</p> 
<p><b>Dominique D'Arrigo</b></p> <p>57 ans                      Plaquiste                      Le Pont d'en Haut</p> 	<p><b>Michael Fauguet</b></p> <p>45 ans                      Automaticien                      Allée du Broutet</p> 	<p><b>Bernard Gaultier</b></p> <p>67 ans                      Retraité                      Chabenet</p> 
<p><b>Corinne Lagarde Berthias</b></p> <p>68 ans                      Retraitée                      Route de Chasseneuil</p> 	 <p><b>LE PONT-CHRÉTIEN                      CHABENET</b></p>	<p><b>Jérôme Poiron</b></p> <p>52 ans                      Charpentier Couvreur                      Route de Chasseneuil</p> 
<p><b>Nathalie Tardieux</b></p> <p>53 ans                      Cheffe d'entreprise                      Chabenet</p> 		<p><b>Virginie Vivier</b></p> <p>46 ans                      Aide Médico-Psy                      Rue François Mitterrand</p> 

## Les Commissions Municipales

Appel d'offres - Achats	Travaux - Voirie - Assainissement	Personnel communal
Claudine Tissier, Patrick Brangier, Evelyne Krim, Valérie Chanoinat, Michael Fauguet, Corinne Lagarde Berthias	Patrick Brangier, Gilles Chailloux, Dominique D'Arrigo, Michael Fauguet, Jérôme Poiron	Claudine Tissier, Patrick Brangier, Evelyne Krim, Monique Bonin
Urbanisme - Embellissement	Participation citoyenne	Affaires scolaires - Jeunesse
Evelyne Krim, Corinne Lagarde Berthias, Bernard Gaultier, Jérôme Poiron	Claudine Tissier, Patrick Brangier, Evelyne Krim, Valérie Chanoinat, Bernard Gaultier, Nathalie Tardieux	Claudine Tissier, Monique Bonin, Michael Fauguet, Virginie Vivier
Restauration scolaire	Tourisme - Culture Fêtes - Cérémonies	Vie associative
Patrick Brangier, Evelyne Krim, Monique Bonin, Bernard Gaultier, Corinne Lagarde Berthias	Evelyne Krim, Gilles Chailloux, Valérie Chanoinat, Jérôme Poiron, Nathalie Tardieux	Claudine Tissier, Gilles Chailloux, Valérie Chanoinat, Dominique D'Arrigo, Corinne Lagarde Berthias, Virginie Vivier
Communication	Sports - Loisirs - Equipements Sportifs	Révisions des listes électorales
Claudine Tissier, Nathalie Tardieux, Virginie Vivier, Michael Fauguet	Patrick Brangier, Michael Fauguet, Jérôme Poiron	Claudine Tissier, Evelyne Krim, Bernard Gaultier
Commission Sociale	Commission de délégation de service public Crématorium	
Evelyne Krim (Déléguee CNAS), Nathalie Tardieux, Virginie Vivier	Président : Guillaume Chaussemy Titulaires : Evelyne Krim, Patrick Brangier et Jérôme Poiron Suppléants : Claudine Tissier, Bernard Gaultier et Virginie Vivier	

## Délégués organismes extérieurs

Syndicat de Pays	SMABCAC (Creuse) SMABB (Bouzanne)	Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire Argentonnois	Syndicat mixte des eaux la Philippière
Evelyne Krim (T) Guillaume Chaussemy (T) Patrick Brangier Claudine Tissier	Patrick Brangier	Guillaume Chaussemy (T) Claudine Tissier (T) Evelyne Krim Virginie Vivier	Corinne Lagarde Berthias Guillaume Chaussemy
SDEI	Correspondants tempêtes	Syndicat intercommunal d'assainissement autonome	Relations concernant la Défense
Guillaume Chaussemy (T) Gilles Chailloux	Michael Fauguet Guillaume Chaussemy	Evelyne Krim (T) Patrick Brangier	Corinne Lagarde Berthias



## Projets à venir

### REPLACEMENT DU MOBILIER DU RESTAURANT SCOLAIRE

L'équipe municipale a décidé d'utiliser le FAR (Fond d'action rurale 2023) pour le remplacement du mobilier du restaurant scolaire et de l'achat d'une autolaveuse pour l'école. Le cout de 17000€ ht environ sera subventionné entre 70 et 80% par le département.



### OCCUPATION DE L' ANCIENNE ECOLE

La dotation spéciale d'investissement locale obtenue pour le café des sports risquant d'être perdue, le conseil municipal a décidé de faire rénover le rez-de-chaussée de l'ancienne école afin de pouvoir y accueillir plusieurs cabinets paramédicaux.

Une réunion pour l'organisation du lieu est prévue le 4 mars à 10 h 30 à la salle de réunion du groupe scolaire Joséphine Baker.

**Commencez à faire bouillonner les idées !**



## Projets à venir

### CREMATORIUM (2023-2026)

La municipalité s'est engagée dans un processus de création d'un crématorium dans la commune (Zone Artisanale des plantes). Une commission dédiée a été créée et les appels d'offres pour l'assistance à maîtrise d'œuvre est en cours. L'arrivée de ce bâtiment qui sera géré en DSP (délégation de service public) pourrait rapporter un financement qui entraînerait environ 50% de désendettement à notre village.



### CLUB HOUSE DE L EPCC (2023)

Le projet de création d'un club house dans le garage jouxtant les vestiaires est en cours. Un architecte, Me Vervej à Argenton/Creuse, a été missionné pour cela.

### TERRASSE DU CHATEAU DU BROUTET (2024)

La réfection du revêtement de la terrasse du Château du Broutet sera réalisée. L'entreprise SETEC doit nous faire une offre dans le cadre d'un partenariat. Le choix sera fait sur un revêtement durable et solide plutôt que sur l'esthétique.

### PARC DES RIVES DE LA BOUZANNE (2023-2025 et plus en fonction des projets retenus)



Le camping devient le parc des rives de la Bouzanne, la réfection du terrain de pétanque et la mise en place de table de pique-nique seront accompagnés de l'installation d'une zone de jeux pour enfants. La possibilité de la transformation de l'ancien bâtiment douche/lavabo en une guinguette avec terrasse, et la mise en place d'un ponton est à travailler avec l'Etat, le Département et les fonds Leader.

**Le Parc sera inauguré au printemps prochain.**

## Le budget 2023

Comme partout, l'inflation et l'augmentation du coût des énergies sont des menaces importantes sur le budget. Voici un bref résumé des tableaux de bord des finances communales.

Côté fonctionnement il a été décidé de procéder à un fonctionnement budgétaire au trimestre, afin de contenir au maximum les achats courants, et d'étaler en fonction des besoins.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Art.	Libellé	Réalisations 2021	Réalisations 2022 (au 5/12)
011	Charges à caractère général	160 499,11 €	179 563,82 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	354 857,79 €	378 972,49 €
014	Atténuation de produits	3 382,00 €	0 €
65	Charges de gestion courante	74 639,44 €	77 845,14 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance Emprunt	13 543,14 €	15 793,17 €
67	Charges exceptionnelles	8,10 €	3 430,31 €
022	Dépenses imprévues	22 692,80 €	11 800,00 €
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>629 622,38 €</b>	<b>667 404,93 €</b>

Art.	Libellé	Réalisations 2021	Réalisations 2022 (au 5/12)
013	Atténuation de charges	19 359,45 €	18 851,69 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	64 569,52 €	41 588,42 €
73	Impôts et taxes	413 494,12 €	378 878,72 €
74	Dotations et participations	237 090,81 €	307 366,97 €
75	Autres produits de gestion courante	14 634,05 €	12 768,27 €
76	Produits financiers	50,04 €	50,04 €
77	Produits exceptionnels	3 651,24 €	9 309,49 €
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>752 849,23 €</b>	<b>768 813,60 €</b>

Côté investissement, des choix ont été faits et une programmation des futurs travaux organisés. Cela n'empêche pas de saisir les opportunités qui se présentent comme pour la rénovation du rez de chaussé de l'ancienne groupe scolaire où nous projetons la création d'un pôle de santé communal pouvant accueillir des professionnels paramédicaux comme des kinésithérapeutes, ostéopathes, infirmière libérale, sage-femme, etc.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Prévisions 2023
Emprunts groupe scolaire	777 763,64 €
Intérêts	16 590,53 €
Construction Groupe scolaire	16 533,80 €
Mobilier groupe scolaire : achat tables, chaises + bureau	14 269,24 €
Matériel groupe scolaire : achat auto-laveuse	3 420,00 €
Frais architecte et création club house Espoir Pont-Chrétien	15 300,00 €
Travaux rénovation énergétique ancienne école pour futur pôle santé communal	37 350,00 €
Crematorium : frais de dossiers et de suivi	82 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>963 227,21 €</b>

Libellé	Prévisions 2023
Subvention FAR : Tranche 2 groupe scolaire	27 605,00 €
Subvention DETR : Tranches 2 et 3 groupe scolaire	650 662,25 €
Subvention FAR : mobilier et matériel groupe scolaire	11 792,82 €
Subvention DSIL : rénovation énergétique ancienne école	23 753,11 €
Loyer occupation terrain crematorium	4 000,00 €
Remboursement frais crematorium	82 000,00 €
F.C.T.V.A. à percevoir	220 000,00 €
Taxe d'aménagement	2 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>1 021 813,18 €</b>

## Décisions municipales 2022

### Séance du 07/01/2022

- Vente de deux parcelles cadastrées section D n° 2288 et 2283 au lotissement
- Rachat des photocopieurs par Bureautique Diffusion
- Convention de mutualisation du logiciel métier pour les dossiers d'urbanisme
- Détermination des lignes directrices de gestion
- Temps de travail des employés : passage aux 1 607 heures

### Séance du 21/03/2022

- Budget principal : approbation du compte de gestion 2021, du compte administratif 2021, affectation du résultat, vote des taux d'imposition 2022, vote du budget 2022, subventions aux associations 2022
- Budget assainissement : approbation du compte de gestion 2021, approbation du compte administratif 2021, vote du budget 2022
- Budget lotissement : approbation du compte de gestion 2021, approbation du compte administratif 2021, vote du budget 2022
- Fixation des nouveaux tarifs du cimetière et du colombarium
- Participation au fonds d'aide aux jeunes en difficulté et au fonds de solidarité logement
- Garantie pour un prêt contracté par SCALIS
- Approbation de la convention SATESE
- Retrait de la commune du syndicat de Pays de Creuse Val d'Anglin
- Vœu de soutien moral à l'ouverture de l'échangeur de Saint Marcel

### Séance du 13/05/2022

- Décision modificative du budget assainissement
- Décision modificative du budget principal
- Prêt relais pour financer la construction du groupe scolaire

### Séance du 24/06/2022

- Vente de deux parcelles cadastrées section D n° 2288, 2294 et 2293 au lotissement
- Convention de mise à disposition du service Accueil de Loisirs entre communes
- Convention SDEI pour l'extension des réseaux basse tension
- Convention avec le Collectif Animal 36 pour la stérilisation et l'identification des chats errants
- Décision modificative du budget principal
- Réévaluation des tarifs de garderie et de cantine (garderie : 1.10 € le matin et 1.70 € le soir ; cantine : 2.90 € pour les enfants et 4.50 € pour les adultes)
- Constitution de la commission de délégation de service public (titulaires : Evelyne Krim, Patrick Brangier et Jérôme Poiron ; Suppléants : Claudine Tissier, Bernard Gautier et Virginie Vivier)
- Décision de la création d'un crématorium
- Convention de servitude de passage sur la parcelle cadastrée section D n° 2302

### Séance du 16/09/2022

- Délibération pour la création d'un emploi permanent à temps non complet et pour un emploi permanent à temps complet
- Délibération pour la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet
- Décision modificative au budget principal
- Choix du nom de l'esplanade devant la mairie (Esplanade Thomas Baronnet) et du nom du parc (Parc des Rives de la Bouzanne)

### Séance du 14/11/2022

- Décisions modificatives du budget principal et du budget assainissement
- Motion de soutien au comité de défense de la gare d'Argenton.



## Elections 2022

### ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Au 1er tour des élections présidentielles, dans notre commune, Marine Le Pen (Rassemblement National) est arrivée en tête avec 178 voix (35,53%), suivie d'Emmanuel Macron (Renaissance) 102 voix (20,36%) et de Jean-Luc Mélenchon (La France Insoumise) 99 voix (19,76%). En France, Emmanuel Macron est arrivé en tête avec 27,85% des voix, suivi de Marine Le Pen avec 23,15, de Jean-Luc Mélenchon avec 21,95% et d'Eric Zemmour (Reconquête) avec 7,07% des voix.

Au second tour, dans notre commune, Marine Le Pen est arrivée en tête avec 232 voix (52,25%), suivi d'Emmanuel Macron avec 212 voix (47,75%). Au plan national, c'est Emmanuel Macron qui devient président de la République avec 58,55% des voix.

### ELECTIONS LEGISLATIVES

Au 1er tour des élections législatives, dans notre commune, c'est Fabien Thirion (Rassemblement National) qui arrive en tête avec 104 voix (28,49%), suivi d'Aymeric Compain (Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale) avec 92 voix (25,21%), de Nicolas Forissier (Les Républicains) avec 85 voix (23,29%) et de Sophie Guérin (Modem) avec 56 voix (15,34%). Dans la circonscription, c'est Nicolas Forissier qui arrive en tête avec 25,52% des voix et qui se qualifie face à Fabien Thirion (23,64%).

Au second tour, dans notre commune, Nicolas Forissier arrive en tête avec 159 voix (50,80%) devant Fabien Thirion avec 154 voix (49,20%). Dans la circonscription, Nicolas Forissier est élu député avec 58,19% des voix devant Fabien Thirion avec 41,81%.

Sur la plan National, Ensemble remporte 245 circonscriptions, devant la Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale (131), le Rassemblement National (89) et Les Républicains (61). Elisabeth Borne reste première ministre avec une majorité relative.



## Un peu d'histoire

### CRÉATION DE LA COMMUNE DU PONT-CHRÉTIEN CHABENET

C'est au terme de 106 années de lutte que fut prise la décision de séparer les hameaux de Pont-Chrétien et de Chabenet de la commune de Saint-Marcel.

Si c'est à Thomas Baronnet que nous devons l'indépendance de notre commune, le comte de Poix et la comtesse de Boisé eurent un rôle déterminant. Sans leur soutien, les habitants de Pont-Chrétien Chabenet, ne seraient probablement pas « Pontcabanois », mais toujours « Pitolat ».

Chronologiquement, les événements listés ci-dessous jalonnèrent la création de la commune de Pont-Chrétien Chabenet<sup>1</sup>.



Liste des travaux de rénovation de la chapelle

**1806** - Demande des habitants du Pont-Chrétien et des domaines de la rive droite de la Bouzanne à être rattaché à la commune de Chasseneuil. M.Duris Dufresne, député, appuya la demande qui avait reçu un accueil favorable du conseil municipal de Chasseneuil, mais elle ne fut pas acceptée.

**1845** - Louis Thomas Benjamin âgé de 31 ans, fils de Thomas Louis Benjamin, hérite du château de Chabenet dont son père avait fait l'acquisition en 1809.

**1850** - Le comte de Poix achète au Curé Charon de St Marcel (pour 330fr + 122fr de frais) l'église du Pont-Chrétien. D'importants travaux sont réalisés pour un montant de 7765,43 F (plus de 3 millions d'euros). Travaux qu'il poursuit en 1854 par la réfection des toitures de l'église et du presbytère pour la somme de 500F.

**1806** - Demande des habitants du Pont-Chrétien et des domaines de la rive droite de la Bouzanne à être rattaché à la commune de Chasseneuil. M.Duris Dufresne, député, appuya la demande qui avait reçu un accueil favorable du conseil municipal de Chasseneuil, mais elle ne fut pas acceptée.

1845 - Louis Thomas Benjamin âgé de 31 ans, fils de Thomas Louis Benjamin, hérite du château de Chabenet dont son père avait fait l'acquisition en 1809.

**1850** - Le comte de Poix achète au Curé Charon de St Marcel (pour 330fr + 122fr de frais) l'église du Pont-Chrétien. D'importants travaux sont réalisés pour un montant de 7765,43 F (plus de 3 millions d'euros). Travaux qu'il poursuit en 1854 par la réfection des toitures de l'église et du presbytère pour la somme de 500F.

**1874** - Deux pétitions sont adressées au Préfet, l'une rédigée par les habitants du Pont-Chrétien (67 signatures) demande que leur village soit érigé en commune, l'autre par les habitants de Chabenet (27 signatures) s'associe à cette démarche et demande à être annexé à la commune nouvelle si son établissement devait être décrété.

Parmi les arguments avancés en faveur de la séparation, l'état des chemins d'exploitation ruraux, la distance rendant difficile l'accès au chef-lieu pour les écoliers, les mariages, les enterrements, toutes les formalités relatives à l'état civil et les obligations religieuses.

**Le 7 juin**, le conseil municipal de St Marcel à l'unanimité moins deux voix, s'oppose catégoriquement à ce projet. Le préfet décide d'ouvrir une enquête « comodo et incomodo » auprès des habitants du Pont-Chrétien et de Chabenet.

**Le 17 août**, cette enquête déclenche des violences qui obligent les conseillers Dolidier et Papon à quitter la salle où se faisait l'enquête pour éviter une rixe entre leurs partisans et les opposants.

Les deux premiers jours de l'enquête et une partie du troisième furent perturbés par plusieurs conseillers municipaux de St Marcel qui exercèrent un contrôle sur les participants. L'intervention de la gendarmerie s'avéra nécessaire.

<sup>1</sup> Pont-Chrétien Chabenet tel que le précise l'article 1 de la circulaire datée du 11 juillet 1912, signée par le ministre de l'Intérieur T.Steeg au nom du président de la République A. Fallières, et non Le Pont-Chrétien Chabenet.



## Un peu d'histoire (suite)

**Le 24 août**, le commissaire enquêteur adresse les résultats au préfet. Sur les 721 électeurs des deux villages du Pont et de Chabenet, 524 se sont exprimés, 167 ont voté pour l'indépendance et 197 se sont abstenus. À Saint-Marcel, sur les 450 électeurs, 332 ont voté contre, 118 se sont abstenus. Dans les territoires rattachés à la commune, sur les 271 électeurs, seuls, 25 se sont exprimés contre la scission.

Sur les raisons qui motivent les partisans de la scission, le rapport évoque l'évolution des deux territoires pendant les 40 dernières années. Saint-Marcel avec une population majoritairement vigneronne, était le chef-lieu où tous les habitants des villages voisins de rendaient pour les obligations religieuses et les formalités administratives. Les bourgs du Pont-Chrétien et Chabenet, avec l'arrivée du chemin de fer et l'ouverture des carrières, étaient devenus beaucoup plus commerçants et industriels.

Ce paragraphe extrait du rapport en dit long sur l'état d'esprit des gens de l'époque : « *Maintenant, ces villages forment une agglomération importante et à part dans la commune, trop éloignée de toute surveillance administrative et religieuse, pour que l'on y ait déjà signalé un commencement de déprévation qu'il importe d'arrêter* ».<sup>2</sup>

Le commissaire enquêteur conclut son rapport par cette phrase : « *Ce qu'il y a de certain, c'est que la très grande majorité des habitants du territoire de la commune projetée, est favorable à la proposition de séparation* ».

**1875 - Le 26 février**, le maire de Saint Marcel invite les délégués des bourgs de Pont-Chrétien et de Chabenet à officialiser leur groupe. À l'unanimité des délégués présents (MM. Papon, Devaux, Servan, Portrait et M. le Comte), le Comte de Poix est élu Président et M. Devaux secrétaire.

Monsieur le maire les invite à vouloir faire connaître au préfet leur avis sur la demande de la majorité des habitants du Pont et de Chabenet concernant la séparation. Dans ce rapport, les délégués reprennent les faits évoqués par le commissaire enquêteur dans son compte rendu du 26 août 1874, ils font état de l'enquête menée par un dénommé Cheval de Chabenet, ayant colporté une pétition de maison en maison, la nuit, en cachette, pour faire revenir sur leur décision les électeurs qui avaient voté pour la séparation. Les délégués signalent au préfet que cette pétition n'ayant jamais été publiée n'est pas prise en compte.

**Le 21 mars**, à la demande du préfet, le maire de Saint Marcel réunit son conseil municipal qui repousse la demande de séparation des habitants du Pont et de Chabenet par 27 voix contre 12.

Reprenant un par un tous les arguments avancés par les partisans de la scission, le conseil municipal de Saint Marcel affirme que les voies de communication sont « belles et entretenues », que les pétitions n'ont aucun caractère d'authenticité, que Saint Marcel entretient une école pour enfants de moins de 9 ans au Pont, que la future commune ne possède pas d'église et que l'avis du commissaire enquêteur est « beaucoup plus spécieux que fondé ».

**Le 20 avril**, M. le Comte de Poix comparait devant Joseph Lemoyne de Forges, notaire à Argenton. Il fait don à la section des syndics du Pont et Chabenet des immeubles suivants : « *Une vaste chapelle complètement restaurée à neuf, d'une maison élevée sur cave rez-de-chaussée, premier étage et grenier contigu à la chapelle et d'un jardin d'une surface de 9 ares et 4 centiares.*

*Cette donation est asservie aux conditions : 1 - Que la commune de Pont Chrétien Chabenet soit créée, 2 - que le tombeau de Mme Joséphine d'Aubigné Comtesse de Poix ne soit sous aucun prétexte dérangé<sup>3</sup>, 3 - Interdiction aux donataires de vendre la chapelle, 4 - que soit réservé au donateur, le Comte de Poix sa vie durant les places situées dans la petite chapelle Sainte Anne à droite en entrant, 5 - Les biens objet de la donation soient entretenus par la nouvelle commune et le Comte de Poix dégrevé des impôts qui lui sont assujettis ».*



Plan cadastral de l'église & ses abords

<sup>2</sup> En italique et entre guillemets : les phrases extraites des différents comptes rendus et rapports.

<sup>3</sup> Condition violée dans les années 1980 par son déplacement du coeur dans l'aile nord de l'église, dite chapelle Sainte Anne.  
Plan cadastral de l'église & ses abords

## Un peu d'histoire (suite)

**Le 20 juillet**, le conseil d'arrondissement de Châteauroux réuni à la préfecture émet un avis défavorable à la séparation, car elle entraînerait, pour les contribuables des communes concernées, un accroissement des charges. L'affaire est renvoyée à la commission des vœux.

**Le 23 septembre**, La commission des vœux s'étant ralliée à l'unanimité à l'opinion exprimée par le commissaire enquêteur dans son rapport du 28 août 1874, le préfet demande au maire de Saint Marcel de lui faire connaître dans un délai d'un mois, par acte authentique, la somme dont les habitants du Pont et de Chabenet pourraient disposer pour réaliser les établissements qui leur seraient nécessaires.

**Le 14 novembre**. Le comité syndic fait parvenir au maire de Saint Marcel une liste déposée chez maître de Forges notaire à Argenton, de 120 donateurs potentiels, prêts à donner la somme de 12890F pour aider à la création de la nouvelle commune. 1876 - Le 26 avril, M. Pombelle, rapporteur au Conseil Général de l'Indre, rappelle les motifs invoqués pour la séparation et apporte les précisions suivantes :

- L'étendue de la commune de Saint Marcel est de 3042 hectares pour une population de 2425 habitants. Le montant des contributions est de 11962,64 F.

- En suivant le plan proposé, la nouvelle commune prendrait 1242 hectares pour 900 habitants et 5000 F de contribution.

La donation du Comte de Poix « *inspiré sans doute par l'intérêt véritable de la population qui l'entoure* » permettrait à la nouvelle commune de disposer d'une église et d'un presbytère. La souscription organisée par les syndics rapporterait 12890 F, somme suffisante pour louer et meubler les locaux pouvant servir d'école et de mairie. Il ne manquerait qu'un cimetière. Le conseil municipal de Saint Marcel vote au scrutin secret. Sur les 22 votants, 8 se prononce pour le statu quo, et 14 pour la séparation.



**En 1878** - Le Comte de Poix meure. Célibataire, c'est sa nièce la comtesse Joséphine de Boisé de Courcenay qui lui succède. Elle hérite de 2077 hectares qui s'étendent sur les communes de Saint Marcel, Chasseneuil, Tendu et Argenton. Elle comprend les châteaux de Chabenet, La Rocherolle, Prungé et de nombreuses fermes.

Le décès du Comte eut probablement pour effet de mettre en veille l'action du groupe des syndics du Pont-Chrétien Chabenet.

Il n'atténua cependant pas l'animosité entre les deux communautés, car en 1886, à la demande du maire de St Marcel, le Préfet ordonna la fermeture de la chapelle. Les habitants des villages du Pont-Chrétien et de Chabenet se mobilisèrent et envoyèrent une nouvelle pétition à la préfecture. Leur demande fut entendue, le préfet de l'Indre annula l'arrêté d'interdiction et les offices reprirent.





## Un peu d'histoire (suite)

**1896 - Le 17 février**, la comtesse informe M. Dolidier adjoint au maire de Saint Marcel qu'elle a signé la pétition concernant l'obtention d'un cimetière pour la section du Pont Chabenet et que pour en favoriser la réussite elle fait don à perpétuité d'un terrain où elle fait élever un mur pour le clôturer.

**1900** - Thomas Baronnet vigneron au Pont-Chrétien, est élu conseiller et siège au conseil municipal de Saint Marcel comme 2e adjoint. Les quelques réserves émises par M.Pombelle dans son rapport de 1876 n'existant plus, la lutte reprend. La constitution du conseil ne facilite pas la tâche des 5 conseillers du Pont Chabenet qui se heurtent aux 11 élus de Saint Marcel. Ils remportent cependant une première victoire en 1903, car avec l'appui de Melle de Bois ils obtiennent l'ouverture du cimetière dédié aux morts des deux bourgs.

**En 1906** - Thomas Baronnet est réélu et devient 1er adjoint du conseil municipal de Saint Marcel. Il ne baisse pas les bras, aidé de l'instituteur Jacques Sadron, il multiplie les démarches. Le développement économique du Pont et de Chabenet lui fournit de nouveaux arguments, car les impôts prélevés sur les fours à chaux, le Château et l'essor du commerce lié à la station de chemin de fer de Chabenet représentaient une part importante des revenus de la commune de Saint Marcel qui utilisait ces ressources en priorité pour satisfaire ses besoins au détriment du Pont Chabenet.

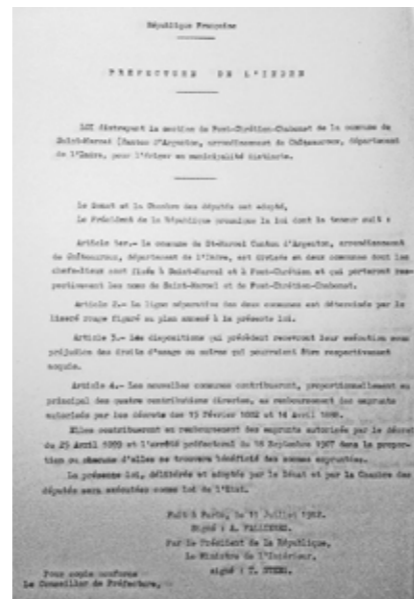
Menés par Thomas Baronnet, les conseillers du Pont-Chrétien Chabenet continuèrent à harceler la Préfecture. Leurs multiples démarches finirent par trouver un écho favorable.

**1910 - Le 6 décembre**, l'inventaire précédant la séparation des territoires du Pont-Chrétien et de Chabenet est établi.

**1912 - Le 11 juillet**, le ministre de l'Intérieur Théodore Steeg signait au nom du Président de la République Armand Fallières l'acte de naissance de la commune de Pont Chrétien Chabenet.

Commune	Superficie	Population	Population par hectare	Population par hectare	Population par hectare	Population par hectare	Population par hectare	Population par hectare	Population par hectare
Pont-Chrétien	1121	212	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19
Chabenet	1121	212	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19

État des territoires de la future commune



Acte de naissance du Pont-Chrétien-Chabenet

**1912 - Le 11 juillet**, le ministre de l'Intérieur Théodore Steeg signait au nom du Président de la République Armand Fallières l'acte de naissance de la commune de Pont Chrétien Chabenet.

**Alain Gautier**  
Décembre 2022

**À noter :** que tous les événements cités dans cette note sont extraits de documents conservés aux archives départementales de l'Indre, de celles des communes du Pont-Chrétien Chabenet et de St Marcel, du Cercle d'Histoire d'Argenton-sur-Creuse.

## Rétrospective 2022

### INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE JOSEPHINE BAKER

L'inauguration du groupe scolaire Joséphine Baker au Pont-Chrétien, en présence du Préfet Bredin, du maire M. Chaussemy, du député N. Forissier, des sénatrices N. Bellurot, F. Gerbaud et de nombreuses autorités.

Depuis la rentrée des vacances de Pâques, cette école connectée et éco-responsable est devenue un lieu de vie et de transmission pour une centaine d'enfants du Pont-Chrétien et de Chasseneuil.

Elle est située dans la rue Lucie Aubrac, grande et belle figure féminine de la Résistance et porte le nom de Joséphine Baker, artiste de music-hall de renommée mondiale, engagée dans la Résistance, inlassable militante antiraciste et entrée au Panthéon, le 30 novembre dernier.



L'État a soutenu ce beau projet en accordant une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux d'un montant total de 1,7 millions d'euros, soit pratiquement 50 % du coût final.

### BAL TRAD ET SPECTACLE DE MARIONNETTES

Grâce au fond musique et théâtre au pays, la commune a pu faire venir un spectacle pour enfants l'après-midi et un bal le soir : une première dans notre commune.



#### La fibre chez soi ? C'est facile !

#### J'ai des questions !

### ARRIVEE DE LA FIBRE

Les acteurs publics (Région Centre Val de Loire, Département de l'Indre et Communauté de communes), réunis au sein du syndicat mixte RIP36, ont déployé sur votre commune un réseau très haut débit en fibre optique. Ce réseau est désormais exploité et maintenu par la société Berry Fibre Optique. Concrètement, cela signifie que vous bénéficierez cet été des services les plus puissants en matière d'accès à Internet, de télévision et de téléphonie, au même titre que les habitants des zones les plus urbaines de France.





## Rétrospective 2022 (suite)

### PARC ET TERRAIN DE PETANQUE

Merci à nos agents municipaux qui ont œuvrés pour remettre en état le terrain de pétanque chemin du champ de foire. S'y adosse désormais un parking pour profiter du parc. Bel endroit pour faire des carreaux et pour passer des moments en famille et entres amis.



### 14 JUILLET : APERITIF REPUBLICAIN

La municipalité était très heureuse de recevoir les pontcabanois pour notre désormais habituel Apéritif républicain. En plus des lots pour le concours des maisons fleuries remis par Anne-Claude Moisan nous avons remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, qui est destinée à récompenser l'ancienneté des services rendus aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, à 3 personnes :



- Jean-Marie Touzet, médaille d'argent en tant qu'agent technique dans notre collectivité.
  - Yves Jaquet, médaille d'argent en tant qu'ancien élu municipal dont un mandat de maire (2008-2014)
  - Pierre Fomproix, médaille vermeil en tant qu'ancien élu municipal dont 4 mandats de maire (1989-2008 et 2008-2014)
- Nous avons également honoré l'investissement de Pierrette Désiré en tant qu'adjointe au maire pendant 3 mandats (1995-2014). La municipalité a demandé au Préfet de l'Indre qu'Yves Jaquet, Pierrette Désiré et Pierre Fomproix deviennent maires honoraires. Merci encore aux pontcabanoises et aux pontcabanois présents.



### COLLECTE POUR L'UKRAINE

Nous tenons à vous remercier du fond du cœur pour votre générosité. Vous avez été nombreux à venir déposer vos dons en mairie ou directement lors de la collecte. Nous avons effectué le tri, comme nous l'avait demandé la Protection Civile. Nous avons pu faire 150 cartons et ce, grâce à vous. Ces cartons ont été pris en charge par la Protection Civile afin d'être acheminés et distribués aux Ukrainiens. Encore un grand merci à tous pour cet élan de solidarité et surtout à ceux qui ont aidé.

### NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION : CITE DU PARC

Un changement sur le plan de circulation de certaines rues afin d'assurer la sécurité de nos enfants se rendant à l'école. Plusieurs rues en sens unique et des panneaux Stop ont été ajoutés. La zone est devenue entièrement une zone 30.



## Rétrospective 2022 (suite)

### LES ELUS DANS VOS QUARTIERS

Nous remercions vivement les pontcabanois présents lors de notre journée bilan/projet dans les quartiers de notre village, le 8 octobre. Nous avons abordé le sujet du plan de sobriété communal :

- Le passage de l'éclairage public de 5h à 6h le matin et de 23h15 à 22h le soir.
- La concentration des illuminations de Noël sur la place de Verdun et le Château du Broutet.
- La mise en place de régulation précise à la mairie et à la salle des fêtes.
- L'étude minutieuse du fond vert de l'état pour les collectivités avec nos fiches du contrat de relance de transition écologique.



### INAUGURATION DE L'ESPLANADE THOMAS BARONNET

Inauguration de l'esplanade Thomas Baronnet, face à la mairie, Principal fondateur et 1er maire du Pont-Chrétien-Chabenet A l'occasion des 110 ans du village. En présence de la sénatrice Nadine Bellurot, du président de la communauté de commune, Vincent Millan, du Maire de Saint-Marcel, Jean-Paul Martin, du maire honoraire du Pont-Chrétien-Chabenet, Pierre Fomproix et de membres du conseil municipal.



### LA FOIRE DU PONT

Magnifique journée à la foire du Pont, beaucoup de monde pour cette reprise de l'événement. Merci aux équipes du Comité des Fêtes du Pont-Chrétien-Chabenet pour la journée avec Mickey et Minnie, la Banda, le concours de pâté berrichon, les moules-frites et évidemment la brocante !





*Meilleurs voeux  
2023*

## Rétrospective 2022 (suite)

### MARCHE DE NOEL



Moments féériques au marché de Noël organisé par l'association Être Pontcabanois, le premier week-end de décembre. Beaucoup de monde pour cet événement incontournable de notre village qui émerveille petits et grands. Un grand merci aux bénévoles et à la société Hapimag.

### CONCOURS VILLES, VILLAGES, MAISONS ET FERMES FLEURIS PALMARES 2022 CANTON DE ARGENTON SUR CREUSE

Madame GENET Mireille 1ère Catégorie 1er prix  
22 rue George Sand  
Monsieur LOISEAU Yves 1ère Catégorie 1er prix  
17 allée du Broutet  
Madame MARTIN Léone 1ère Catégorie 1er prix  
21 chemin des Acacias  
Madame ZIEGLER Jeanna 1ère Catégorie 1er prix  
4, Rue André Reuland  
Madame TISSIER Claudine 1ère Catégorie 2ème prix  
12 rue des Volets  
Madame BENET-VUE Laure 2ème Catégorie 1er prix  
31 rue nationale



## Messages aux Pontcabanois

### Actions avec les acteurs extérieurs

#### BASE DE LOISIRS / BAZ'A'MOMES

La commune du Pont-Chrétien-Chabenet a intégré la gouvernance de la base de loisirs d'Argenton/Creuse avec Le Pêchereau et St Marcel. Notre commune participe au financement au prorata du nombre de jour par enfants de la commune qui y viennent.



#### OUVERTURE DE L'ÉCHANGEUR DE ST MARCEL ?

Plusieurs réunions sur l'avenir de l'échangeur de St Marcel ont été réalisées. La communauté de communes est prête à soutenir les communes de St Marcel et du Pont-Chrétien sur ce projet. Le Département de l'Indre semble également sur les rangs dans ce projet. En clair, il ne reste plus que l'accord de l'Etat pour la réalisation. Décision sûrement en 2023.



## Messages aux Pontcabanois (suite)

### COMMISSION SOCIALE

Le 4 mars dernier, à l'initiative de Nathalie TARDIEUX, conseillère municipale et membre de la commission sociale, la municipalité a organisé une collecte de vêtements et couvertures destinés aux réfugiés de la guerre en UKRAINE. Les pontcabanois et les pontcabannoises ont répondu avec générosité à cette sollicitation. Un grand merci à vous.

En juillet et août, durant cet été qui a effectivement été très chaud, les membres de la Commission Sociale ont appelé les personnes inscrites au fichier d'alerte et d'urgence départemental afin de prévenir tout problème lié à la canicule.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste des personnes à contacter en cas d'alerte de la Préfecture vous pouvez appeler la mairie au 02 54 25 81 40 ou par mail à [secretariat@lepontchretienchabenet.fr](mailto:secretariat@lepontchretienchabenet.fr) nous vous ferons parvenir un formulaire à remplir.

Prenez soin de vous.

**Evelyne KRIM** - 3ème adjointe, déléguée à la Commission Sociale.

### PLAN DE SOBRIETE COMMUNAL

#### ECLAIRAGE DE NUIT

Passage de l'allumage des lampadaires de 5h30 (5h à Chabenet) à 6h00 et de 23h15 à 22h00. Ce qui entrainera un gain de 15% en kwh électrique pour la commune.

#### ILLUMINATIONS DE NOEL

Les illuminations de Noel seront cette année concentrées autour de la place de Verdun, afin de baisser la facture d'électricité tout en conservant l'esprit des fêtes de fin d'année. Nos illuminations les plus récentes seront utilisées pour faire des économies d'énergies.

#### REGULATIONS MAIRIE ET SALLE DES FETES

Nous allons poser des régulations à la mairie et à la salle des fêtes pour garantir une température maximum de 19° dans les pièces.

#### ETUDE DU FOND VERT AVEC LES FICHES CRTE

La commune a réalisé 7 fiches CRTE concernant les économies d'énergie. Nous les proposerons au fond vert de l'Etat (1,5 millions d'euros dont 900 millions concernant les fiches CRTE nouveaux projets) pour voir si il est possible de réaliser un ou plusieurs dossiers avec en priorité le passage en Led de tous les lampadaires restant à remplacer dans la commune.

★ Vous rêvez de travailler dans le domaine de la petite enfance sans avoir jamais osé le faire ?

### Devenez assistante maternelle agréée ! ★

L'assistante maternelle exerce son métier à son domicile, elle accueille les enfants pendant que leurs parents travaillent, elle les accompagne dans toutes les activités de la vie quotidienne en leur apportant des réponses adaptées à leurs besoins.

Les professionnelles du **RELAIS PETITE ENFANCE** se tiennent à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner dans votre projet.



Contactez le RPE :

Au 67 rue Auclert Descottes 36 200 Argenton sur Creuse 02 54 24 41 39  
Mail : [rpe.argenton@cc-valleedelacreuse.fr](mailto:rpe.argenton@cc-valleedelacreuse.fr)

Rue Clément Choret, bâtiment Hortensias, 36 270 Eguzon 07 56 25 02 68  
Mail : [rpe.eguzon@cc-valleedelacreuse.fr](mailto:rpe.eguzon@cc-valleedelacreuse.fr)



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Fonds vert : 900 M€ de financements nouveaux pour les collectivités

Les représentants de France Urbaine et Intercommunalités de France reviennent sur l'annonce du fonds vert, qui doit permettre aux collectivités d'accélérer sur la transition écologique, avec une enveloppe qui comprendra 900 millions d'euros d'argent frais, et donc 600 millions d'euros de recyclage de dispositifs existants.



## Messages aux Pontcabanois (suite)



**ENCOMBRANTS** : Le ramassage des encombrants s'effectue tous les premiers mardis du mois. Ce ramassage est soumis à une inscription obligatoire auprès de la mairie mais ne dispense pas de trier et d'aller déposer ce qui doit être mis en déchetterie de la CDC. Ne sera ramassé que ce qui nécessite le passage des employés communaux.

Vous avez également la possibilité de réserver une benne pour un tarif de 50 € par benne. Pour la réservation, nous vous invitons à contacter la mairie au 02.54.25.81.40.



**BAC A VERRES** : Les verres doivent être déposés dans le BAC A VERRES. Déposer des détritres à côté des bacs à verres est considéré comme de la décharge sauvage qui peut être punie d'une amende. Ces dépôts sont également dangereux pour nos employés municipaux qui les ramassent et pour tout passant. Il va de soit qu'une telle vision n'est pas agréable pour les promeneurs et les touristes. Nous comptons sur votre civisme.



**DEJECTIONS CANINES** : Nous vous rappelons que chaque propriétaire d'animaux doit ramasser les déjections de son animal de compagnie. Il s'agit d'un acte de civisme ! Nous éviterons ainsi de rappeler à l'ordre les propriétaires par des amendes. Mais au-delà des déjections animales, nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter toutes sortes de détritres sur la voie publique.



**BRUITS DE VOISINAGE** : Nous vous invitons à ce que les liens de voisinage soient des atouts de convivialité et non pas des sources de conflits. La loi distingue 3 types de bruits pouvant créer des nuisances sonores :

- Les objets : outils de bricolage, instruments de musique, travaux de jardinage, etc...
- Les individus : cris, jeux bruyants, comportements désinvoltes, etc...
- Les animaux : le maître est le seul responsable.

Les travaux de bricolage et de jardinage pour les particuliers ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



**DECHARGES SAUVAGES** : Notre commune est malheureusement encore trop sujette aux dépôts illégaux de détritres de toutes sortes sur les chemins. Vu l'ampleur du problème, nos employés communaux ne

peuvent tout nettoyer dans l'immédiat. Vous pouvez nous faire remonter les informations concernant ces décharges notamment sur INTRAMUROS. Nous vous assurons faire le maximum pour éradiquer ce problème.



**ANIMAUX QUI DIVAGENT** : Il est fréquemment constaté que des animaux, en particulier des chiens, divaguent dans notre commune. Cela pose un problème de sécurité envers la population et la circulation. La divagation des animaux est interdite par la loi, conformément à l'article L-211-19-1 du Code Rural.

Nous vous informons également qu'un couple de chats non stérilisés peut engendrer un nombre important de descendants ce qui occasionne également un problème d'insalubrité. Il est donc devenu impératif de gérer cette population en maîtrisant leur prolifération. Le conseil municipal a donc décidé de faire appel à l'association COLLECTIF ANIMAL 36 afin de mener une campagne de stérilisation des chats errants et sans propriétaire sur le domaine public de la commune. Cet accord a déjà permis de capturer 6 chats (5 femelles et 1 mâle) ainsi que 16 chatons. Les 6 adultes, après stérilisation, ont été replacés à l'endroit même où ils ont été capturés et les 16 chatons, après avoir reçu des soins nécessaires, ont tous été placés en famille d'accueil.



**SITE INTERNET, PAGE FACEBOOK ET INTRAMUROS** : Grâce aux réseaux sociaux et notamment à notre site internet [www.lepontchretienchabenet.fr](http://www.lepontchretienchabenet.fr) qui propose des visites virtuelles, de nombreux visiteurs ont pu venir visiter notre commune. Vous

trouverez également sur ce site l'agenda du Maire ainsi que les délibérations et les arrêtés pris par l'équipe municipale.

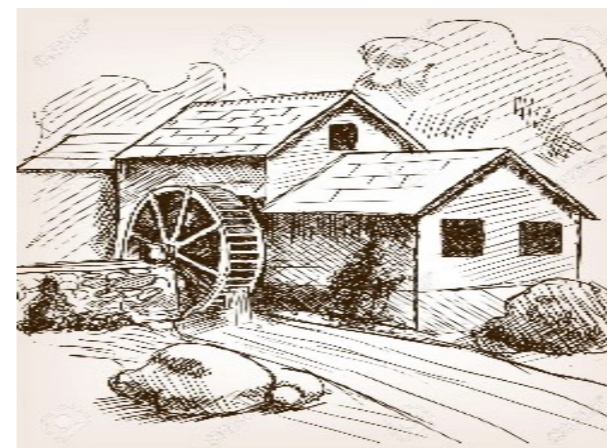
Vous pouvez aussi retrouver notre commune sur facebook où chaque semaine vous sont communiqués les actualités et les repas de la cantine.

L'application INTRAMUROS remporte également un franc succès. Elle est téléchargeable sur vos smartphones et tablette et est totalement gratuite pour chacun d'entre vous. C'est la commune qui en finance le coût. Cette application vous permet de recevoir des alertes telles que la météo, les accidents, etc... et d'être tenu informé des manifestations organisées par les diverses associations de la commune et des alentours. Vous pouvez l'utiliser également pour signaler auprès de votre mairie les faits importants tels que les incivilités. Elle permet aussi de faire découvrir notre commune aux touristes. Si vous ne parvenez pas à la télécharger ou si vous souhaitez des conseils pour l'utiliser, n'hésitez pas à contacter votre mairie.

## Les entreprises de notre commune

Fichier des entreprises de l'Indre via la CCI (<https://www.fichentreprise.com/>)

DA FRANCESCO	PIZZERIA	+33(0)2 54 60 86 49
RBH ECOCYCLE	GARAGE RECUPERATION AUTO VENTE DE PIECES DETACHEES	+33(0)2 54 24 45 90
OH PTIT PAIN	VENTE DE PAIN ET VIENNOISERIES	+33(0)2 54 25 69 82
BTS TRAVAUX PUBLICS	TRAVAUX PUBLICS VOIRIE ASSAINISSEMENT OUVRAGE D'ART	+33(0)2 54 25 81 05
ETABLISSEMENT DAVIER	FABRICATION POSE METALLERIE SERRURERIE MENUISERIE ALU.	+33(0)2 54 24 13 45
M. DEMETTER JESSIE	COMMERCE DE DETAIL SUR LES MARCHES	+ 33(0)6 81 09 12 58
LE BOUCHAGE METALLIQUE	FABRICATION DE CAPSULES EN ETAIN PUR ALUMINIUM	+33(0)2 54 25 86 78
L3A SERVICES AUTOS	ENTRETIEN ET REPARATION DE VEHICULES LEGERS. MECANIQUE.	+33(0)2 54 25 17 76
HAPITOUR FRANCE SARL	EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT HOTELIER RESTAURANT	+33(0)2 54 01 57 50
MARTINE DICHANT - DPM	PRODUITS ALIMENTAIRES DROGUERIE BAZAR TABAC JEUX DE GRATTAGE	+33(0)2 54 25 89 19
MENUISERIE PONTCABANOISE	MENUISERIE BOIS PVC ALU ISOLATION CLOISON PLAQUE DE PLATRE	+33(0)9 64 29 03 27
M. FAUDUET JEAN-PHILIPPE	TRAVAUX PUBLICS ASSAINISSEMENT	+33(0)6 60 71 15 97
M. MAILLET DIDIER	ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS. AIDE À LA PERSONNE.	+33(0)6 33 93 54 63
M. HELFRID CLAUDE	ARTISAN	
M. BECKERT EMMANUEL	ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS.	+33(0)6 65 39 71 03
MME TARDIEUX NATHALIE	CONSEIL EN ENTREPRISES	+33(0)6 20 05 55 65
MME DEMETER THERESE	COMMERCE DE DETAIL SUR LES MARCHES	+33(0)6 81 09 12 58
MME BENSASSI SANA	COMMERCE DE TEXTILE SUR LES MARCHES	+33(0)7 89 01 68 76
ORIGIN'HAIR COIFFURE	COIFFURE HOMME FEMME ENFANT VENTE DE PRODUITS ET ACCESSOIRES	+33(0)2 54 25 85 92
PIZZA'LA	VENTE AMBULANTE DE PIZZA DE PRODUIT ALIMENTAIRE A BASE DE PATE	+33(0)7 50 48 49 03
SARL FLEURY FRERES	ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT TRAVAUX MACONNERIE	+33(0)2 54 01 11 31
SARL M-LOC CENTRE	LOCATION DE MATERIELS ENGIN ET VEHICULES DE TRAVAUX PUBLICS	+33(0)2 54 25 89 31
SODIMASS	IMPRESSION SUR TOUS SUPPORTS EVENEMENTIEL ET MARKETING	+33(0)2 54 25 25 25
VIROT ENTREPRISE	PLOMBERIE CHAUFFAGE RAMONAGE PETITE MACONNERIE.	+33(0)2 54 24 25 73



## Des Moulins... Oh P'tit Pain

La Bouzanne, rivière emblématique de notre village, a vu tout au long de son parcours et de son histoire, fleurir des Moulins afin d'exploiter son énergie hydraulique. Des Moulins, à grains, d'exploitation de l'eau, de papeterie dont nous retrouvons la trace depuis le 13<sup>ème</sup> Siècle.

Les Moulins connus sur notre commune : Les Moulins des Petites Roches, le Moulin du Boutet, le Moulin de Jappe-Renard, le Moulin de Chabenet et le Moulin du pont-Chrétien.

Puis, deux autres Moulins de Chasseneuil, le Moulin du Cluzeau et le Moulin d'Entraigues finiront d'exploiter l'énergie de la Bouzanne avant qu'elle ne commence une autre histoire avec La Creuse au lieu-dit « La Bouzanne tombante ».

Du Moulin au Fournil il n'y a que deux pas et Adrien Bridoux et son épouse furent les premiers Boulangers de la Commune. Le Pont-Chrétien Chabenet a accueilli jusqu'à quatre Boulangeries et plusieurs générations de boulangers, qui au fil des années, ont bercé nos souvenirs d'enfances.

La Commune a vu aussi, début 2015, son dernier four s'éteindre.

Mais, c'était sans compter sur la persévérance de la municipalité et de ses habitants qui en août 2015, décident, avec le prêt d'un chalet puis l'achat d'un Algeco, d'ouvrir une boulangerie provisoire de vente afin de maintenir du pain sur sa Commune.

C'est en 2019, que Christophe Marien et Jessica Touyarou arrivent sur la commune et alimentent notre boulangerie provisoire depuis la boulangerie de Méobecq.

En 2021, le projet d'ouvrir un four et une Boulangerie sur notre Commune est lancé et ils n'ont pas laissé passer l'opportunité de racheter l'ancienne boucherie-charcuterie.

Après plus d'un an d'investissements et de travaux, le 21 juin 2022 la boulangerie Oh p'tit pain ouvre ses portes.

Nous leur souhaitons le meilleur, et surtout, de graver dans nos mémoires et celles de nos enfants, une belle histoire avec la Commune du Pont-Chrétien Chabenet.





*Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative...*

## Un nouveau site pour nos «têtes blondes»

### LE GROUPE SCOLAIRE «JOSEPHINE BAKER»



Depuis le 25 avril 2022, nous avons la chance de travailler dans la nouvelle école « Joséphine Baker ».



Cette artiste était assez méconnue de la plupart des élèves. Le mois de mai a été l'occasion pour eux de découvrir sa vie et ses engagements. Lors de l'inauguration, c'est avec une grande fierté qu'ils lui ont rendu hommage en chantant devant son fils M Bouillon Baker.

Les enfants se sont très vite adaptés à leur nouvelle école tant les locaux sont spacieux, lumineux et bien agencés. Depuis septembre, 116 élèves sont répartis dans nos 6 classes, de la Petite Section jusqu'au CM2, avec les maitresses qui, elles, ne changent pas :

Christine Couillard avec les PS/MS. Hélène Choplin et Caroline Beaudenon sont les ATSEM de la classe.

Marie Wigett avec les GS et Anna Touzet comme ATSEM

Isabelle Chabrol et Alexandra Courtillas avec les CP

Francine Couture avec les CE1

Jessica Alleaume a les CE2/CM1

Et Cécile Robinet avec les CM2

A la prochaine rentrée scolaire, en septembre 2023, nous accueillerons les enfants nés en 2020. Vous pourrez demander les documents d'inscription en mairie dès les mois d'avril/mai. Pour tout renseignement concernant la scolarisation de vos enfants et leur future rentrée, n'hésitez pas à prendre contact avec l'école au 02.54.25.84.09.

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une heureuse année 2023.

Isabelle Chabrol



## Le Comité des Fêtes



Pour commencer, tous les membres du comité des fêtes vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023. Que celle-ci vous apporte du bonheur auprès des vôtres ainsi qu'une bonne santé.

Après 2 années de perturbations dues à la crise sanitaire, c'est avec une immense joie que nous avons pu reprendre nos festivités tout au long de l'année 2022. Vous avez été nombreux à participer à nos manifestations et nous vous en remercions. C'est grâce à vous que notre association fonctionne et nous espérons vous voir aussi nombreux pour l'année à venir.

Comme vous avez pu le constater, notre bureau a subi quelques modifications depuis mars 2022 :

Président d'honneur : Guillaume CHAUSSEMY

Présidente : Nathalie TARDIEUX

Vice-Présidente : Claudine Tissier

Trésorier : Patrick BRANGIER

Trésorière adjointe : Evelyne KRIM

Secrétaire : Géraldine DELANAUD

Secrétaire adjoint : Patrice MARTIN

Membres : Josette PERNIN, Didier MAILLET, Corinne MARTIN, Brigitte GODART, Alain GODART, Jean-Bernard FOULATIER et Hélène CHOPLIN.

Pour l'année à venir, nous vous proposons les manifestations suivantes :

- ASSEMBLEE GENERALE : 28/01/2023
- APRES-MIDI JEUX DE SOCIETE : 04/02/2023
- MARCHE : 02/04/2023
- BROCANTE : 04/06/2023
- FEUX DE LA SAINT JEAN : 24/06/2023
- FESTIVITES DU 14 JUILLET (concours de pêche, bal) : 14/07/2023
- VOYAGE : 26/08/2023
- FOIRE : 05/11/2023

Nous tenons également à remercier les employés communaux (secrétariat et services techniques) ainsi que la municipalité, qui répondent toujours présents pour nous aider dans les préparatifs.

N'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe ! Vous pourrez aider selon vos disponibilités, pour une, deux, voire toutes les manifestations. Nous oeuvrons toujours dans la bonne entente et la bonne humeur et partageons aussi des moments rien que pour nous. Pour cela, n'hésitez pas à contacter Nathalie TARDIEUX au 06.20.05.55.65. ou à participer à notre assemblée générale qui se clôturera par un pot de l'amitié.

L'équipe du comité des fêtes



Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative...

Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative...

## Delta-revie



Une équipe de bénévoles au service de nos anciens, près de chez vous et proche de vous.  
 Une véritable tranquillité pour vous, parents et proches avec une téléassistance à domicile qui vous rassure 24h sur 24.  
 Pour toute information, contactez-nous :  
 Delta-Revie Saint-Gaultier, salle des associations 36800 SAINT-GAULTIER

**Maison des associations**  
**36800 Saint Gaultier**

Notre partenaire : Mieux Vivre 1, avenue Langlois Bertrand  
 36800 SAINT-GAULTIER Tél : 02.54.47.17.98  
 Tél : 02.54.47.94.21 / 02.54.47.13.18 / 02.54.47.16.99 / 09 87 72 84 37  
 Président : Claude LAURENT Tél : 02 54 47 16 99  
 Mail : delta.revie.saintgaultier@gmail.com

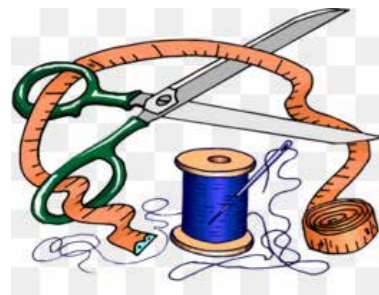


### TARIFS 2023 DELTA REVIE SAINT GAULTIER

INSTALLATION	DROIT D'ENTREE	COTISATIONS MENSUELLES
Mise en service	30 euros	10 euros
Avec médaillon supplémentaire	-	+ 5 euros
Avec forfait mobile	-	+ 5 euros
Avec détecteur de chute	-	+5 euros

PS : Vous pourrez rajouter si votre CCAS accepte la demande de prise en charge du droit d'entrée des adhérents de votre commune : Le droit d'entrée peut-être pris en charge par le CCAS de la commune pour les bénéficiaires de l'APA.

## Les Doigts Agiles



Les Doigts Agiles vous présentent leurs Meilleurs Voeux pour l'année 2023

Notre association, existant depuis 2001, vous accueille deux mercredis par mois pour un atelier broderie traditionnelle, hardenger, points comptés, tricotés...

Salle des fêtes du Château du Broutet.

Vous êtes les bienvenues afin de découvrir notre activité avec une ambiance conviviale et chaleureuse.

### Renseignements complémentaires auprès de :

**Arlette DEVERSON : 06.22.22.22.66**  
**Marie-Thérèse DESGOURDES : 02.54.25.85.65**

## Association Etre Pontcabanois

La saison 2022 de notre association s'est terminée sur la 14<sup>ème</sup> édition de notre marché de Noël lors du week end des 3 et 4 décembre ; Avec la réussite que nous connaissons.  
 Bien sûr, le cadre exceptionnel attire toujours les visiteurs, merci à Hapimag et à Wiebke Seegert mais il y a aussi l'exceptionnel enthousiasme et le dévouement de nos adhérents .Merci à vous.  
 L'année 2022 aura été marqué par la reprise petit à petit de nos activités, même si pendant les 2 années de « repos forcé » nous sommes restés actifs avec, souvenez-vous la fabrication des masques.  
 Là, notre pays nous dit que nous manquons « d'énergie », pour les aider nous pourrions peut être brasser du vent... Mais ça nous ne savons pas le faire. !!!  
 Bien au contraire, nous avons en tête de beaux et nouveaux projets qui sont encore en réflexion et que nous vous proposerons bientôt.  
 Merci à la municipalité et aux comités des fêtes pour leur soutien matériel .  
 Venez nous découvrir en visitant notre page Facebook : être pontcabanois.  
 Voici notre calendrier prévisionnel 2023 même si toutes les dates ne sont pas arrêtées comme notre AG, nous vous tiendrons au courant.



**Vendredi 20 janvier ..... Galette et vœux. salle des fêtes**  
**Vendredi 26 mai ..... Fête des voisins**  
**Samedi 9 septembre..... Journée Familiale**  
**Samedi 7 octobre .....Randonnée nocturne**  
**Samedi 28 octobre ..... Choucroute**  
**Samedi 2 et dimanche 3 décembre.....Marché de Noël**

Bonne et heureuse année 2023  
 Marianne Babin



Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative...

Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative...

## Loisirs pour Tous



La rédaction, tous les ans, de cet article pour le bulletin municipal est l'occasion de faire le bilan de la saison écoulée, et je suis fière de pouvoir dire que malgré les péripéties, Loisirs Pour Tous se porte bien ! Cette année encore, l'épidémie de Covid-19 n'aura pas épargné notre association, qui a subi également le départ de notre professeure de gymnastique ainsi que la défection de plusieurs adhérent(e)s, notamment pour cause de problèmes de santé.

Mais ces difficultés n'ont entamé ni notre énergie ni notre enthousiasme, et cet esprit positif nous a permis de rebondir, de garder une bonne dynamique au sein de l'association. En effet, nous avons engagé un

partenariat avec l'ADESLI, qui met désormais à notre disposition Sylvain POIRON, pour nos séances hebdomadaires. Ce jeune professeur, diplômé, vient animer nos cours de gymnastique volontaire, tous les lundis de 19h45 à 20h45. Nous sommes ravies de ce partenariat, et je crois que les adhérent(e)s aussi puisque non seulement les membres inscrits l'an dernier ont rempli, mais nous pouvons nous targuer d'accueillir cette année 5 nouvelles recrues ! Merci par ailleurs à la municipalité de nous prêter la salle des fêtes chaque semaine et pour toutes nos manifestations.

Vous pourrez nous retrouver le 6 novembre 2022 à la Foire du Pont ainsi que le 4 juin 2023 sur notre stand « brocante ». Le 12 mars 2023 aura lieu notre randonnée pédestre. Puis nous renouvelerons notre marche estivale à la date du 9 juillet 2023, pour la 3ème édition de ce nouveau rendez-vous que nous souhaitons pérenniser. Je remercie d'avance tou(te)s nos bénévoles pour leur aide indispensable à la réalisation de ces manifestations.

Nous avons d'autres projets à concrétiser, restez connectés sur les différents réseaux sociaux pour suivre nos actualités! Toutes les associations de notre beau village ont repris vie et comptent sur la participation des pontcabanoises et pontcabanois.

Les membres du bureau de Loisirs Pour Tous se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2023.

Amicalement,

Ysabelle CHAUSSEMY,  
Présidente

Pour tout renseignement : 06 50 22 11 01 ou 06 76 31 72 04  
Inscription possible en cours d'année, 2 cours d'essai offerts  
Suivez-nous également sur notre page Facebook et via l'application IntraMuros.

## Les P'tits Loups

L'association des parents d'élèves Les P'tits Loups est ouverte à tous les parents d'élèves de l'école Joséphine Baker. L'association a pour but, non seulement de créer un lien entre les institutrices et les parents en dehors des « obligations scolaires », mais aussi de dynamiser l'école grâce à des événements extrascolaires pour nos enfants.

L'association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser, en collaboration avec les enseignantes, des manifestations et des ventes destinées à subventionner différents projets d'école (classe de neige, achat de jeux de société pour la garderie, achat de matériel pour la récréation ou les classes, . . .).

Faire vivre l'association, c'est faire vivre la belle école Joséphine Baker !

C'est donc avec plaisir que nous accueillons tout parent volontaire et motivé que ce soit :

- Pour intégrer l'association et aider à l'organisation d'une ou plusieurs manifestations...
- Donner de nouvelles idées ou de l'aide grâce à vos compétences...
- Ou tout simplement participer aux événements en venant en famille !

Nous comptons sur vous !

L'équipe des P'tits Loups vous souhaite une belle et heureuse année 2023.

## Association des Randonneurs du Val de Creuse

L'association des randonneurs du Val de Creuse créée en février 2013 et qui compte actuellement 130 adhérents est membre associé du Comité Départemental de la Fédération Française de Randonnée Pédestre de l'Indre.

Elle a pour objectif la pratique et le développement de la randonnée pédestre, tant pour sa pratique sportive que pour la découverte du patrimoine et la sauvegarde de l'environnement.

**L'association propose trois activités :**

- une randonnée pédestre tous les vendredis de l'année, hors jours fériés. Selon ses capacités physiques du moment, l'adhérent choisit les distances de 5 à 8 km (Petit randonneur) ou 8 à 11 km (Grand randonneur). La durée maximale de cette activité n'excède pas deux heures et se situe dans un rayon de vingt kilomètres autour d'Argenton. Enfin, chaque groupe est guidée par un accompagnateur ayant reconnu le parcours.
- une randonnée pédestre de 20 à 30 km chaque premier mardi du mois, hors jours fériés
- une randonnée pédestre de 15 km chaque troisième mardi du mois, hors jours fériés :

Le point de rendez-vous de la randonnée hebdomadaire est fixé à 8h45 (8h00) durant la saison estivale). Un calendrier quadrimestriel précise le lieu de la randonnée et le point de départ.

En plus, deux à trois randonnées pédestres et touristiques avec pique-nique sont organisées en et hors du département avec transport par moyens personnels ou en car.

Une randonnée ouverte au public au départ du parc de la mairie 24 Septembre 2023.

Pour conclure, il n'est pas demandé de certificat médical d'aptitude lors de l'adhésion qui se fait du 1.01 au 31.12.

Pour tous renseignements: Denis BASTIAN, Président: 02 54 47 00 52 -06 79 48 46 88 -  
Courriel: d-bastian@orange.fr Blog de l'association: www.randovaldecreuse.fr





Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative... Vie Associative...

# Solutions de téléassistance

N°1 en France



## A vos côtés où que vous soyez

Présence Verte Indre, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose une offre adaptée à vos besoins.

### Activ'Zen pour vous sécuriser à domicile et Activ'Mobil pour sécuriser vos déplacements.

Conserver vos habitudes et votre environnement de vie est un souhait légitime. C'est possible avec notre offre Activ'Zen. Un équipement installé à votre domicile vous permet d'être secouru en cas de besoin.

En complément de son équipement de base (transmetteur + déclencheur), Présence Verte Indre vous propose également un détecteur automatique de chute brutale, un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clés sécurisé vous assurant un

secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être tranquilisés lors de vos déplacements et activités en extérieur, et ce partout en France métropolitaine, c'est possible avec notre offre Activ'Mobil.

Par simple pression sur le bouton d'alerte, vous serez immédiatement mis en relation avec nos services qui pourront vous envoyer du secours à l'endroit précis où vous vous trouvez grâce à notre système de géolocalisation.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles via nos nombreux partenaires (OPHAC 36, SCALIS, Association Familles Rurales de l'Indre, 130 communes conventionnées, etc).

**Téléassistance mobile**  
**Le Luna mobile**

présence verte  
libres d'être actifs

**PRÉSENCE VERTE INDRE**

- Plus de 30 ans d'expérience
- Près de 1800 personnes équipées
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un conseil social
- Un service disponible 24h/24

Avec la géolocalisation pour une intervention rapide et ciblée. Et une assistance 24h/24 & 7j/7 grâce à notre centrale d'écoute.

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

Votre agence Présence Verte Indre à Châteauroux  
35, rue de Mousseaux, 36 000 CHATEAUROUX - 02 54 29 45 42  
Email : pv36@presenceverte.fr

Site internet : <https://presenceverteindre.fr>

## Etats Civil

### NAISSANCES

#### Félicitations aux parents pour :

- FILLAUD Inès née le 24 février 2022
- QUILLET Hugo, Daniel, Philippe né le 11 avril 2022
- LALEUF MOINE Eléanore, Nathalie, Yvette née le 12 avril 2022
- MARTIN Sacha, Clément, Raphaël né le 31 mai 2022
- TORIBIO Andrew né le 29 octobre 2022
- AUDOUX LEROY Cassandre, Nathalie, Pascale née le 11 novembre 2022
- BUREAU Esmée, Melissa, Pascale née le 19 novembre 2022

### MARIAGES

#### Tous nos vœux de bonheur à :

- BAS Amélie, Liliane, Pierrette et CHAUSSEMY Sylvain unis le 28 mai 2022
- CARRE Pauline, Paulette et SCHMITT Pierre-Edouard, Laurent, Philippe unis le 16 juillet 2022

### DECES

#### Toutes nos condoléances pour :

- BENACQUISTA Pietro décédé le 14 janvier 2022
- DAVID André décédé le 26 janvier 2022
- MARTINAT Jean décédé le 28 janvier 2022
- BERTHIAS Alice née MARCHAND décédée le 11 mars 2022
- DESAIX Christian décédé le 23 mars 2022
- ROSA VICENTE Serafim décédé le 15 avril 2022
- CLAVER Josette née POURE décédée le 28 avril 2022
- SALESSES Guy décédé le 2 septembre 2022
- GABILLAUD Carmen décédée le 23 septembre 2022
- GALOPPIN Marcelle décédée le 8 octobre 2022
- BARON Bernadette née DAUBREY décédée le 15 novembre 2022
- BARBAUD PAULETTE décédée le 20 décembre 2022

Les associations présentes dans le bulletin sont celles qui ont souhaité participer



## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES & SERVICES MUNICIPAUX

Mairie : Tél : 02 54 25 81 40 - Fax : 02 54 25 87 50

Mail : [secretariat@lepontchretienchabenet.fr](mailto:secretariat@lepontchretienchabenet.fr) - [www.lepontchretienchabenet.fr](http://www.lepontchretienchabenet.fr)

- Du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

### Numéros Importants :

- Assainissement, éclairage public : Mairie du Pont-Chrétien 02 54 25 81 40
- Eau (facture ou qualité) : Syndicat mixte des eaux de la Philippière 02 54 25 80 20
- Eau (intervention réseau ou travaux) : Véolia 09 69 32 35 29
- Electricité (fil à terre, coupure d'électricité, etc.) : Enedis 09 72 67 50 36
- Urgence Sécurité GAZ : GRDF 08 00 47 33 33

### Tarifs location salle des fêtes :

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
La journée en semaine	75€	150€
Forfait Week-end (vendredi 18h - dimanche 18h)	120€	230€
Réunion (3h maximum, sans cuisine)	40€	40€

CAUTION « NETTOYAGE » 100€ versée à la réservation

CAUTION « DEGRADATION » 200 € versée à la réservation

Aucune location à la journée en week-end.

### Location remorque :

Pour l'enlèvement de branches, débris de jardin, etc. 20 € la remorque.

Pour vider une maison, un garage, etc. 50€ la remorque (après validation par un agent communal).

Ramassage des encombrants : 1er Mardi de chaque mois sauf en Août, inscription obligatoire en mairie.

Ramassage des ordures ménagères : Mercredi matin à partir de 5h15, prévoyez de déposer vos sacs poubelles la veille du ramassage.

Déchetterie : «La Martine» 36200 Saint-Marcel - Tél/Fax : 02 54 01 13 93.

- Lundi-mercredi-vendredi-samedi : 8h00-12h00 et 14h00-17h30.
- Mardi-Jeudi-Dimanche : 8h00-12h00.

Fermeture des grilles 1/4h avant - Fermeture les jours fériés -

Dépôt maxi : 1m<sup>3</sup>/semaine/foyer

Entrée à la déchetterie : Pour accéder à la déchetterie, il vous faut apposer sur votre pare-brise avant un autocollant que vous devrez retirer en mairie.




**ALIMENTATION  
TABAC - PRESSE  
RELAIS POSTE**

Place de Verdun  
36800 LE PONT-CHRÉTIEN - CHABENET

**Tél. 02 54 25 89 19**

Ouvert du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h45 et de 15h00 à 19h00  
Le samedi de 8h00 à 12h45 - Fermé le Dimanche



*Les Pompes Funèbres Gonin*

24 h/24  
7J/7

**POMPES FUNÈBRES  
CHAMBRE FUNÉRAIRE  
MARBRERIE FUNÉRAIRE**



ZI LES NARRONS 36200 ARGENTON/CREUSE [pompesfunebresgonin@orange.fr](mailto:pompesfunebresgonin@orange.fr)  
**02 54 24 11 43**



**COLIEGE  
METALCO  
EMBALLAGES**

SIGNATURE PRESTIGE

Usine Le Bouchage Métallique - Rue Principale - 36800 Le Pont-Chrétien Chabenet - Tél. 02 54 25 82 66  
[www.coliege.fr](http://www.coliege.fr)

Artisan Pâtissier - Chocolatier - Confiseur  
*Christiane & Thierry Bernard*

*La Maison du*  
**Wladimir**

Nos spécialités :  
Croquembouche,  
le Wladimir, les Roseaux  
de l'Indre et les Croquettes  
Argentonnaises

16 rue Gambetta  
36200 ARGENTON-SUR-CREUSE  
Tél. 02 54 24 10 57 - E-mail : [maisonwladimir@orange.fr](mailto:maisonwladimir@orange.fr)




COMMUNICATION & IDENTITÉ VISUELLE  
IMPRESSION SUR PAPIER - TEXTILE - MÉTAL  
BOIS - VERRE - GOODIES  
ARTICLES DE SPORT  
**GRAND FORMAT**  
DORURE, VERNIS 3D  
ENSEIGNE & SIGNALÉTIQUE  
COVERING ...

Groupe  
**SODIMASS**  
Depuis 1989

CONTACT  Route de la Maisonnée - 36800 Le Pont-Chrétien - Chabenet  
[www.sodimass.fr](http://www.sodimass.fr) **02 54 25 25 25** - [contact@sodimass.fr](mailto:contact@sodimass.fr)

**COMMISSION COMMUNICATION**

Pour nous écrire adressez-vous à la mairie ou [cltissie@gmail.com](mailto:cltissie@gmail.com)

Directeur de la publication : Guillaume Chaussemy  
Crédits photos : G. Chaussemy, S.Burlot, E.Krim,  
Jacky Barbaud (Echo du Berry) et Lionel Marchenay (NR36).  
(Les associations ont fourni et autorisé l'utilisation  
des photos de leur encart)



# La Menuiserie Pontcabanoise

Artisan Menuisier

BOIS - PVC - ALU - MIXTES

• VOILETS ROULANTS / BATTANTS • PARQUETERIE • AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

• ISOLATION • PORTAIL • TERRASSE BOIS • AGENCEMENT • PORTE DE GARAGE • PERGOLAS • GARDE CORPS / MARQUISE • TOITURE DE TERRASSE

• AMÉNAGEMENT DES COMBLES • TOUS TYPES D'ISOLATION



Depuis 2009...  
... à vos côtés !

Retrouvez-nous sur notre site web :  
[www.menuiserie-pontcabanoise.fr](http://www.menuiserie-pontcabanoise.fr)

DEVIS GRATUIT

Tél 09 64 29 03 27

Jean-Sébastien Imbert

95, rue Nationale - 36800 Le Pont-Chrétien



## PHARMACIE GALTOISE

Gwennaëlle et Jocelyne WITTEVRONGEL

VENTE

LOCATION

Matériel Médical  
Orthopédie  
Parapharmacie  
Livraison à domicile

**OUVERT**  
Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h15  
et de 14h00 à 19h00  
Le samedi de 9h00 à 12h15

55 rue des remparts - 36800 SAINT-GAULTIER - 02 54 47 00 79

[phgaltoise@resopharma.fr](mailto:phgaltoise@resopharma.fr)

[www.pharmaciegaltoise.com](http://www.pharmaciegaltoise.com)



## PHARMACIE

**Eric BLONDET**

**Marie-Cécile HIRA**

36200 SAINT-MARCEL (à côté Intermarché)

**Tél. 02 54 24 43 87**

**LA CINECITTA**  
RESTAURANT ITALIEN  
DA EMILIO

70 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU  
36200 ARGENTON-SUR-CREUSE  
**02 54 34 49 36**



Notre chef cuisinier vous fait découvrir  
toutes les saveurs d'une  
belle Italie gourmande et généreuse !

*Buon appetito  
e buon viaggio !*

**RBH**

Pièces de réemploi

ECOCYCLE

Mécanique - Carrosserie - Eclairage

indra  
AUTOMOBILE RECYCLING



LA FORCE  
D'UN RÉSEAU !

**ZAC Les Plantes**

**36800 LE PONT-CHRÉTIEN - CHABENET**

**02.54.24.45.90**

[autocasse.rbh@gmail.com](mailto:autocasse.rbh@gmail.com)